



L'Édito du Maire

Chères Bessinoises, chers Bessinois

Les vacances ont débuté à Bessines sous le signe de la convivialité

La 5ème saison, la boom des enfants dont la générosité a permis de faire un don de 209 € à la Fondation des hôpitaux, la fête des écoles, la fête de la musique, le feu d'artifice de la fête nationale et les autres manifestations organisées par les associations, et les bénévoles qui s'y investissent, ont permis d'animer notre village et de partager des moments de convivialité si réconfortants dans cette période de tensions et de violences gratuites.

Un geste citoyen pour une maîtrise de nos impôts

Si l'interdiction des désherbants chimiques ravit la majorité de nos concitoyens, trop peu prennent la peine d'enlever les mauvaises herbes devant leur maison. Face à cette situation, la municipalité vous soumet 2 solutions : soit payer un prestataire qui fera le travail financé par une hausse de la fiscalité locale, soit demander à chacun de consacrer quelques minutes par mois à ce travail. Ce choix vous appartient !

Les querelles de voisinage ne sont pas de ressort du Maire

J'ai toujours été prompt à me rendre sur place à l'appel d'un habitant pour entendre un conflit de voisinage. Le nombre de ces demandes se multiplie. Je n'ai ni le pouvoir d'un conciliateur ni celui de la justice tout au plus celui d'un facilitateur. Puisque nous vivons tous dans un village, sachez discuter de votre différent avec votre voisin. Une sage discussion aboutit le plus souvent à un accord amiable.

Des mouvements de personnel

Annie DESSEVRE responsable du service de l'urbanisme depuis plus de 20 ans a fait valoir ses droits à la retraite. Elle est remplacée par Sigrid FAUCONNIER.

Victorien LEROY a souhaité bénéficier d'une mise en disponibilité pour explorer une autre voie professionnelle. Il est remplacé par Sébastien TESSIER.

Nous souhaitons une bonne retraite bien méritée à Annie et un plein épanouissement professionnel à Victorien et nous nous réjouissons d'accueillir Sigrid et Sébastien qui ont déjà pris leurs marques au sein des équipes municipales pour être à votre service.

Bonnes vacances à tous.

Christophe GUINOT
Maire de Bessines

Comme dans de nombreuses municipalités françaises, les habitants, les élus et les agents municipaux se sont rassemblés devant la mairie le 3 juillet à midi pour dire NON aux violences envers les élus et aux dégradations urbaines.

Le Maire remercie vivement les Bessinois qui lui ont manifesté leur soutien par cette manifestation civique.



Une partie des participants à la manifestation

Vie Municipale

Décisions du Conseil Municipal du 8 juin 2023

- 1- Aménagements cyclables Magné/Bessines/Niort
- 2- Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat et la livraison de fournitures administratives courantes
- 3- Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat et la livraison de papier à usage d'impression et de reprographie
- 4- Convention de partenariat SIGiL relative à l'échange et l'usage des documents cadastraux et des données composites
- 5- Convention de participation au festival d'agglomération « la 5ème saison »
- 6- Création d'emplois non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité
- 7- Tarifs municipaux 2023
- 8- Renouvellement de l'adhésion au GESA
- 9- Autorisation à donner au Maire pour la signature du marché relatif aux fouilles archéologiques préventives sur le site « les Pendus » rue Pierre Mendès France et rue des Taillées

Décisions du Conseil Municipal du 22 juin 2023

- 1- Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Déplacements
- 2- Intégration de voirie du lotissement les Jardins de Bellevue dans le domaine communal

Décisions du Conseil Municipal du 18 juillet 2023

- 1- Modification des statuts du Syndicat Intercommunal de Desserte par Voie de Terre des Marais Mouillés
- 2- Démarche de mutualisation pour la désignation d'un référent déontologue élu
- 3- SIEDS Groupement d'achat d'Energie
- 4- Création d'emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité
- 5- Cession de terrains à construire
- 6- Décision modificative n°1 – Budget principal

Comptes rendus complets consultables en mairie ou sur www.mairie-bessines.fr

Compte rendu sommaire de la réunion des référents des comités de quartiers du 29 juin

Cette réunion nous a permis de faire le point sur les actions réalisées ou en cours de réalisation (cf compte-rendu sur le site de la mairie) et évoquer de nouvelles demandes :

- Demander à la ville de Niort d'installer un panneau voie partagée (vélo) à la sortie du rond-point de Sevreau
- Mettre l'ensemble de la commune en zone 30.
- Demander à Niort Agglo de mettre une station de vélos en libre service de l'arrêt Bois Chamaillard
- Mettre en place à l'arrêt Breuil marais des arceaux support pour vélos
- Faire un essai d'ouverture des toilettes de Noisy le WE (risques de dégradations ?)

Réunion publique des habitants du quartier Centre le lundi 25 septembre à 20H30 à la salle de La Grange

Prochaine réunion publique des référents : le jeudi 19 octobre à 20H30 à la Mairie.

Vos référents de quartiers

Quartier Ouest : Kévin LACHAUD
(kevinlachaud@hotmail.com)

Quartier Centre : Denis LARVOIRE
(denis.larvoire@wanadoo.fr)

Quartier Est : Nicole BRUGÈRES
(nicole.brugeres@free.fr)

RETROUVEZ-NOUS SUR



PAGE COMMUNE DE BESSINES



WWW.MAIRIE-BESSINES.FR/

Vous souhaitez recevoir le BESSINES INFOS par mail ? Envoyez un mail à l'adresse suivante : communication@mairie-bessines.fr

Vie Municipale

Les travaux de voiries sont terminés route de Crameuil et rue des Grosses Terres

Après plusieurs semaines de travaux, les deux axes sont dorénavant terminés et permettent aux usagers de circuler en toute sécurité.



Les tarifs de la cantine scolaire et du périscolaire pour la période sept.23 - juin 24

Actualisation des tarifs de la cantine à la rentrée

Le conseil municipal du 8 juin 2023 a approuvé la grille des tarifs municipaux applicable à compter du 4 septembre 2023.

Les hausses des prix des denrées alimentaires et de l'ensemble de services nous ont contraints à une légère augmentation des tarifs de la cantine à la rentrée.

Toutefois, la participation demandée aux familles reste très attractive par rapport aux communes voisines et couvre moins de la moitié du coût total d'un repas.

Année scolaire 2023/2024

Enfants scolarisés à Bessines					
Votre quotient familial est ==>	de 0 à 550	de 551 à 770	de 771 à 1250	de 1251 à 2000	+ de 2000
Cantine du Lundi au Vendredi	2,20 €	2,50 €	2,80 €	3,10 €	3,40 €
Garderie du matin de 7h30 à 8h45	0,80 €	1,00 €			
Périscolaire du soir de 15h45 à 18h30					
15h45-16h30 (1) Goûter fourni par la municipalité	Gratuit				
16h30-17h30 (2)	1,00 €	1,20 €	1,30 €	1,40 €	1,50 €
17h30-18h30 (2)	1,00 €	1,20 €	1,30 €	1,40 €	1,50 €
Après 18h30	PÉNALITÉ DE RETARD = 5€				
<i>(1) les enfants doivent être récupérés à 16h30</i>					
<i>(2) les enfants peuvent être récupérés à tout moment sauf s'ils sont inscrits dans des ateliers</i>					
PERISCOLAIRE Mercredis de 13h30 à 18h30	5,00 €	6,00 €	6,50 €	7,50 €	7,50 €

La malédiction de l'homme vert



Dès son apparition sur le sol de la commune, l'homme vert, **alias l'homme de Bessines**, a été un objet de discorde. Ces six statues de Bronze mal finies interrogeaient les amateurs d'art contemporain et excitaient la convoitise de récupérateurs de métaux. Plusieurs disparurent au cours des décennies. Tant et si bien qu'il fut convenu avec **Fabrice Hyber, le créateur, de les remplacer par des statues en « résine ».**

Fraichement installées, elles attendent leur inauguration. Las, ces hommes fontaines ont besoin de beaucoup d'eau et nous sommes en période de restriction. Il faut donc attendre pour les mettre en fonctionnement. Esseulés au centre de leur grand bac, ils attirent les vandales qui volent ou cassent par jeu, par défi, par ignorance. **Dernières en date, les statues proche du cimetière et rue Pierre Mendès France, ont été brisées ou volées.**



Tel un virus, ces statues se sont multipliées et déployées dans une multitude de pays. Partout elles sont appelées : l'homme de Bessines. Elles appartiennent à notre patrimoine et il nous appartient de les protéger. Honte aux vandales !!

Vie Associative

Le vide grenier de Bessines ASPTT

Le dimanche 9 juillet, le club de foot Bessines ASPTT organisait la 2ème édition de son vide grenier Gaulois. Une réussite en tous points, puisque ce sont plusieurs milliers de visiteurs qui sont venus découvrir la centaine d'exposants présents.



Sortie au Puy du Fou pour Bessines Animation



61 membres de l'association Bessines Animation se sont rendus le samedi 10 juin dernier au parc du Puy du Fou pour assister à la spectaculaire Cinéscénie. L'événement était grandiose, mêlant histoire, musique et effets spéciaux. Les membres de l'association ont été fascinés par la mise en scène qui raconte l'histoire de la région à travers de magnifiques tableaux vivants. Les costumes et les décors étaient d'une qualité exceptionnelle et la synchronisation des acteurs, des chevaux et des effets spéciaux était parfaite.

Fête de la musique

Le Comité des fêtes de Bessines organisait le samedi 24 juin sa 2ème fête de la musique, dans le parc de Noisy. 5 groupes étaient programmés, dont le groupe Os Bombos de Niort, ainsi que 4 groupes de rock du Niortais. Cette soirée a été un véritable succès !



Fête de l'école

Pour la première fois, la fête de l'école s'est déroulée au complexe du Gros Buisson. Après un spectacle tout en couleur dans le gymnase, les festivités se sont poursuivies en extérieur pour les traditionnels jeux des enfants, et le repas organisés par l'APE, qui a réunit cette année plus de 250 convives.



Vie Associative

Fête Nationale

Cette année, c'est une nouvelle fois au complexe du Gros Buisson que se sont déroulées les festivités de la Fête Nationale, co-organisées par la Municipalité et le Comité des Fêtes.



La retraite aux flambeaux a émerveillé les enfants. Le bal populaire a permis à tous de danser sur le parquet installé pour l'occasion, et le feu d'artifice a illuminé le ciel Bessinois et ravi la foule de spectateurs présents.

Festivités

La Boom des enfants

La boom des enfants organisée par les élus du Conseil Municipal des Jeunes et animée par notre maire en personne a été l'occasion de faire la fête entre enfants et parents, le samedi 10 juin.

Bien que l'entrée soit gratuite, les recettes du bar, du food-truck et les dons des parents présents ont permis de dégager un bénéfice de 209 euros que nos jeunes élus ont décidé à l'unanimité de faire don à la Fondation des Hôpitaux.



Depuis sa création en 1989, la Fondation des Hôpitaux accompagne les institutions sanitaires et médico-sociales en soutenant leurs projets visant à améliorer le quotidien des publics les plus fragiles. En un peu plus de trente ans d'existence, la Fondation a ainsi contribué à la réalisation de plus de 17 000 projets dans les hôpitaux français dont plus de 9 200 projets en faveur des enfants et des adolescents et plus de 6 500 projets au profit des personnes âgées.

Vous pouvez soutenir le choix de nos jeunes élus sur le site <https://www.fondationhopitaux.fr/> pour faire un don par carte bancaire, ou adresser un chèque par courrier au 9 rue Scribe 75009 PARIS.

Festival 5ème Saison

Ce dimanche 11 Juin, il fait très chaud sur le parc de Noisy. Dans le cadre du festival la 5ème saison organisé par Niort Agglo dans 21 communes de son territoire, Bessines accueille le spectacle Suzie du groupe FUT FUT.



Le temps d'un vernissage Suzie nous accueille en compagnie de Margotine pour l'inauguration d'une exposition temporaire de toiles inspirées de grands classiques de la peinture. Toutes les deux ont fréquenté l'école du Samovar à Bagnolet pour y recevoir une formation dédiée au clown contemporain, burlesque et excentrique. Le public s'est réfugié à l'ombre. Les enfants scrutent le visage grimé et impassible de Margotine.

Les rires éclateront quand les 2 artistes trébucheront et feront preuve d'une grande maladresse.

Le silence se fera quand Suzie badigeonnée de peinture collera son corps sur une toile,

réalisant en direct une performance de body printing saluée par de nombreux applaudissements. Enfin dans une dernière divagation, Suzie à grands coups de brosse fera naître sur une toile "la nuit étoilée" de Vincent Van Gogh sur laquelle Margotine posera un quartier de lune.

Le public conquis applaudira chaleureusement ces 2 artistes originaires de notre région et les enfants repartiront avec plein de projets pour décorer leurs chambres.

PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE DEPLACEMENTS (PLUi-D)

Le conseil d'agglomération a approuvé en date du 27 mars 2023, le projet de PLUi-D avec les différentes pièces le composant, notamment :

- le rapport de présentation (explication des choix de consommation d'espace sur la base d'un diagnostic territorial) ;
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) (orientations générales pour l'évolution du territoire à l'horizon de 10 ans) ;
- le Programme d'Orientations et d'Actions déplacements (POA) (plan d'actions sur les mobilités) ;
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) (dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les mobilités... des zones à urbaniser) ;
- le règlement écrit, les documents graphiques, les annexes et les pièces administratives, tirant le bilan de la concertation.

Le Conseil municipal de Bessines a approuvé en date du 22 juin 2023 le projet de PLUi-D et a émis les observations suivantes à prendre en compte dans la version finale du PLUi-D :

1. Autoriser deux accès à la parcelle 1 AUH 115 : rue des Taillées et rue Pierre Mendès France
2. Demander la suppression auprès du département de l'aire réservée n° ER3
3. Sur le volet déplacements :
 - Mettre en œuvre une politique de transport collectif garantissant une offre de mobilité adéquate et gratuite à tous les travailleurs de l'agglomération entre leur domicile et leur lieu de travail
 - Offrir la gratuité du transport vers les piscines communautaires pour satisfaire l'apprentissage de la natation pour tous les élèves des écoles de l'agglomération et non pour les seules communes dont les écoles peuvent emprunter les lignes régulières gratuites.

Comment se renseigner ?

L'ensemble des documents composant le PLUiD et le dossier d'enquête publique qui se déroulera du lundi 4 septembre 2023 à 9h au jeudi 5 octobre 2023 à 17h est consultable sur le site de Niort Agglo (<https://www.niortagglo.fr>) en format dématérialisé ou dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Niortais (140 rue des Equarts à Niort) aux heures habituelles d'ouverture. Le dossier d'enquête publique sera aussi consultable en mairie en version papier sur la même période aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Comment contribuer ?

Les contributions sont reçues sur le registre ouvert en mairie, sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/4740> ; par courrier électronique : enquete-publique-4740@registre-dematerialise.fr ou par courrier postal adressé à la Présidente de la Commission d'enquête.

Enfin la Présidente de la Commission d'enquête tiendra une permanence en mairie de Bessines, le mercredi 27 septembre 2023 de 8h45 à 11h45.

Des solutions innovantes de logements pour les seniors bessinois

Le Conseil Municipal du 18 juillet a acté la cession de 2 parcelles de terrain, rue des Taillées, à 2 spécialistes de l'accueil des seniors pour proposer, à l'horizon 2025, une solution de logements adaptés à cette catégorie de population.

VILLA SELVA, à la fois promoteur pour construire le village et gestionnaire immobilier pour l'administrer, assurer sa maintenance et son entretien et garantir sa gestion locative, offrira à la location non meublée 28 appartements, du T2 au T3. Inspiré de l'esprit « béguinage », ces logements en bois nouvelle génération s'articuleront autour d'un pavillon disposant des services d'une conciergerie, point central de la vie sociale. Ce village est spécialement pensé pour accueillir des seniors autonomes, vivant seul ou en couple.



Village Seniors avec son pavillon central

AGES ET VIE est à la fois promoteur pour construire la résidence, gestionnaire immobilier et prestataire de services à la personne. Après construction, il offrira, en colocation, 2 fois 8 chambres, avec salle d'eau, de 30m² autour de 2 espaces partagés de 80m². Les résidents en perte d'autonomie ou dépendants seront accompagnés d'une équipe de 6 auxiliaires de vie qui assurera une permanence 24H/24.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ces projets dans les prochains numéros de Bessines Infos.

Projet de Jumelage avec AIRÃES au Portugal

Bessines compte parmi ses habitants une communauté de luso descendants représentative de la communauté portugaise de l'agglomération niortaise.

La Municipalité issue de l'élection de décembre 2021 a souhaité jumeler Bessines avec une ville portugaise, et a choisi la paroisse de AIRÃES [ahirinj], rattachée à la municipalité de FELGUEIRAS qui fait partie du district de PORTO.

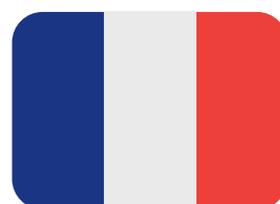
AIRÃES a une superficie de 4,48 km² et compte 2630 habitants. Elle est gérée par M. Nuno LOPES, le Maire, et son équipe.

Deux élues, Marie-Isabelle CUNHA et Patricia BIZARD (en charge du dossier jumelage) ont rencontré M.LOPES en avril dernier. C'est un jeune Maire, charmant, d'un dynamisme dépassant toutes nos espérances et impatient de rencontrer l'équipe Bessinoise, pour mettre en place, à brève échéance, des échanges culturels, scolaires, associatifs et sportifs.

Christophe GUINOT et une délégation du Conseil Municipal se rendra à AIRÃES fin septembre pour signer la convention de jumelage après validation par les 2 instances décisionnaires.

La municipalité Bessinoise recevra à son tour M.LOPES et son équipe en fin d'année.

Ce jumelage se veut intergénérationnel et intercommunautaire dans lequel nous espérons que tous les bessinois se retrouveront pour ECHANGER et PARTAGER .



Planter des arbres ! le Parc naturel régional du Marais poitevin vous aide.

Le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin aide les collectivités et particuliers dans leurs projets de plantations, pour remodeler le paysage de demain.

Le paysage des marais mouillés, qu'offre la commune de Bessines et alentours, est emblématique du Marais poitevin. Composé de prairies naturelles délimitées par des voies d'eau, et bordées par un double alignement d'arbres têtards et de peupliers, il est labellisé Grand Site de France et reconnu en tant que Patrimoine National.



Photo : Parc naturel régional du Marais poitevin

Des frênes têtards malades.

Nos frênes têtards sont touchés par la maladie de la chalarose, sur l'ensemble du Marais poitevin. Face au risque de disparition progressive de ces frênes, qui pour la plupart ont entre un et deux siècles, une démarche participative a été mise en place par le Parc, avec l'aide de l'État, des collectivités et de mécènes.

Six nouvelles essences adaptées et fournies par le Parc.

Le Parc a ainsi élaboré un programme de plantations basé sur six nouvelles essences identifiées, qui constitueront les arbres têtards de demain. Chênes pédonculés, ormes « résistants », peupliers noirs, saules, érables champêtres ou encore charmes viendront composer une nouvelle trame d'arbre, plus diversifiée, donc plus résistante.

La Mairie participera à ce programme en faisant abattre par une entreprise spécialisée certains peupliers situés autour de l'ancien stade, rue François Guibert, en plantant à la place de nouvelles essences, fournis par le Parc du Marais poitevin.

Vous souhaitez planter ou produire du peuplier ?

Il existe différents dispositifs d'aide adaptés à chaque type de projet :

- Subventions spécifiques à la plantation d'alignements ou de peupleraie.
- Compléments d'aides pour la protection des arbres dans le cas de parcelles pâturées par des bovins.
- Délégations de gestion confiées à des entreprises privées.
- Aides à la taille de formation...

==> **Contactez la Mairie au 05 49 09 10 64**

L'agenda des manifestations Août - Septembre 2023

BESSINES
VENDREDI 4 AOÛT
ESPACE NOISY

Soirée Musicale au bord de l'eau
 à partir de 19h00

Concerts de :
FolkSom (Folk) - 20h00/21h30
Maligorn'Rock (Rock Celtique) - 21h45/23h15

Restauration FoodTruck et buvette sur place

LES OCÉADES
 AQUAGYM - FITNESS - INSTITUT

Leclerc

pros.carrelage
 CHAPES

EASYCASH
 BESSINES

CAPTAIN
 REPAIR
 RÉPARATION TOUTES PÉRIODES

DOMAINE DE LA TUILERIE
 MAÏSÉRIERIE

Créa Paysage

Crédit Mutuel

Organisé par le Comité des fêtes de Bessines

Forum des Assos
 Dimanche 3 septembre
 - Salle de la Grange -
 de 10h à 12h30

Venez rencontrer les associations bessinoises et découvrez les nombreuses activités proposées sur notre commune, pour tous les âges !

VIDE GRENIER
BESSINES ANIMATION
 Dimanche 10 septembre
 -Zone de la Mude-

Réservations au 06 33 52 85 79 avant le 5 septembre
 8€ les 4 ml

Sortie à Saumur
 Jeudi 21 septembre
Le Petit train des fines bulles

70€ pour les adhérents, 81€ pour les non-adhérents

Le Club Loisirs et Détente propose une sortie dans le saumurois, mêlant visite et dégustation.

Contact : Jean Paul MAINSON : 07 89 82 13 39

Canicule - Isolement

Vous savez que les épisodes de forte chaleur attendus cet été sont dangereuses pour les personnes âgées, à risques ou isolées. Alors



PROTEGEZ-VOUS : Rester au frais, Buvez de l'eau
SIGNEZ-VOUS : pour qu'une aide vous soit apportée



La municipalité et le CCAS invitent toutes les personnes concernées et qui le souhaitent à se faire connaître à la mairie (**téléphone : 05 49 09 10 64** ou **mail : mairie@mairie.bessines.fr**) en précisant votre nom, votre prénom, votre année de naissance, adresse et N° de téléphone afin de vous inscrire sur la liste des personnes vulnérables.

Ces inscriptions nous permettent de prendre périodiquement de vos nouvelles et d'intervenir plus rapidement si besoin. Un service payant est également proposé par la poste (tél 0800 000 011 « veillez sur mes parents »). D'autres organismes ou associations peuvent également être sollicités.

Enfin, en cas de malaise n'hésitez pas à appeler le 15.

Travaux à l'école Jean Richard



En raison des travaux de l'école Jean Richard, une classe de maternelle sera délocalisée à Noisy à compter de la rentrée de septembre, et ce jusqu'aux vacances de Noël. Pour des raisons de sécurité des enfants, la portion de la rue du Four entre le rond-point de la rue des 3 ponts et Noisy sera interdite à la circulation automobile dans les 2 sens (sauf riverains). Cette interdiction entrera en vigueur dès le 1er septembre.



Publication

Directeur de la publication :

Christophe GUINOT

Date de bouclage :

21 juillet 2023

Rédaction / conception :

Commission communication composée

de Marcel BOEUF, Grégory PREUSS,

Alain LUSSEULT, Richard POUQUET,

Patricia BIZARD et Bérenger BILLEROT

Édition : Juillet/Août 2023

Tirage : 900 exemplaires

Imprimerie Nouvelle - Niort